

## Nous rejoindre, nous contacter

### ADHERER A L'ASSOCIATION

Pour adhérer à notre association contactez-nous.

La cotisation à l'association coute 30 € par an (de juin à juin). Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trisomie 21 Hauts de Seine.

L'abonnement à la revue trimestrielle "Trisomie 21" (10 € pour 4 numéros) en inclue dans l'abonnement.

L'adhésion à l'association peut être déduit fiscalement. Nous vous enverrons un reçu fiscal.

### FAIRE UN DON

Vous pouvez aussi nous aider en faisant un don financier ou en nature (ouvrages sur la trisomie 21 et le handicap mental, meubles de bureau, du matériel informatique, jeux, ...).Par avance, merci.

### DEVENIR BENEVOLE

Vous souhaitez nous donner quelques heures par semaine, par mois pour nous aider dans l'association, contactez nous, par mail.

### LE PLUS SIMPLE: FACEBOOK !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook, c'est une façon très dynamique de suivre l'actualité de l'association des évènements nous concernant lien.